



CONSEIL RÉGIONAL
**ENVIRONNEMENT
MONTREAL**

concertation
PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
représentation
sensibilisation
ÎLE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL
projets-action



cremtl.qc.ca

Mémoire du Conseil régional de l'environnement de Montréal

Déposé dans le cadre de la consultation pour le projet d'édicule de métro à la station Vendôme

VENDÔME :

Un projet exemplaire qui mise sur le verdissement et la connectivité piétonne

Mars 2017



Conseil régional de l'environnement de Montréal

50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300

Montréal (QC) H2X 3V4

Tél. : 514-842-2890

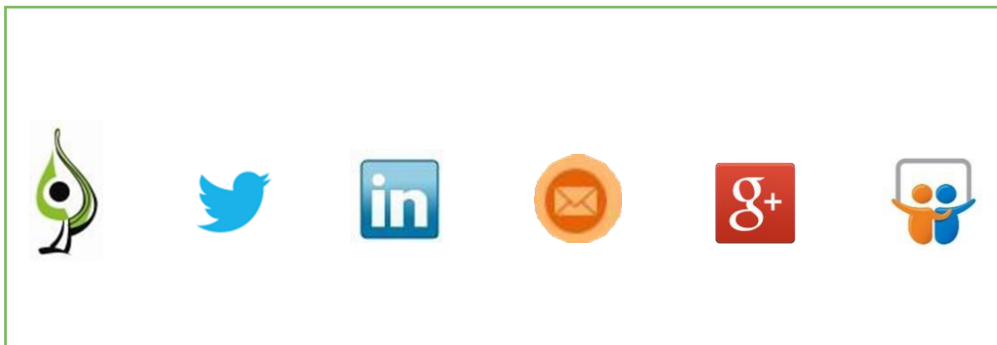
Télec. : 514-842-6513

info@cremtl.qc.ca

www.cremtl.qc.ca

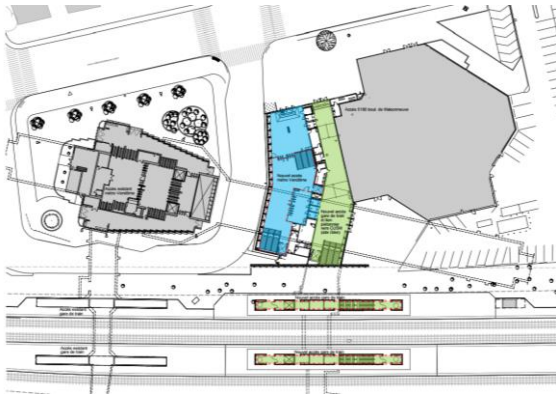
Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

Suivez-nous !



Mise en contexte

L'aménagement d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme est concomitant de l'implantation d'un nouveau tunnel qui servira de lien piétonnier reliant l'édicule à la gare de trains Vendôme, au complexe hospitalier du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et au boulevard De Maisonneuve Ouest. La création de liens piétons structurants dans ce secteur est l'équivalent d'un prolongement de métro, en termes de captation potentielle de nouveaux usagers du transport collectif. N'oublions pas d'ailleurs que les générateurs de déplacements du secteur ont une envergure qui dépasse les frontières d'arrondissements : des chercheurs et des patients venant de très loin s'y rendent. En ce qui a trait au verdissement, le projet ouvre de belles perspectives quant à la réduction des effets d'îlot de chaleur, à la biofiltration de l'air et à l'écoulement des eaux de pluie. Le CRE-Montréal souhaite que le projet voit le jour afin que la station Vendôme devienne un vrai pôle intermodal et un modèle pour le développement durable de Montréal.



Source : STM, 2017

Échéancier

Il est important que les travaux puissent débuter dès 2017 afin d'être complétés début 2020 et ainsi de répondre aux besoins de déplacements à pied entre la station de métro et les générateurs de déplacements aux alentours. Les transports collectif et actif sont intimement liés : l'expérience des usagers des transports collectifs en dépend.

Tenir compte des besoins d'ici 2020 et la fin des travaux

Les besoins des résidents, travailleurs et visiteurs du secteur d'un meilleur accès au métro Vendôme et d'un meilleur accès à la gare de train AMT ainsi qu'au site du CUSM sont existants et doivent être mieux pris en compte d'ici la livraison du nouvel édicule Vendôme et de ses liens souterrains.

À court terme, il importe de mieux desservir le CUSM et le site Glen par une desserte d'autobus bonifiée, notamment pour les personnes qui viennent de l'Ouest et qui actuellement doivent se rendre à la Station Lionel-Groulx pour une liaison directe par autobus.

Pendant les travaux, il faut s'assurer du maintien de corridors sécuritaires entièrement dédiés aux piétons, en tout temps, en limitant au maximum les détours exigés à ces

usagers. Rappelons que les piétons sont non seulement vulnérables, mais qu'en plus ils utilisent leur propre énergie pour se déplacer et souhaitent emprunter le chemin le plus court. Lorsque cela est nécessaire, par exemple en l'absence de trottoir, l'espace consacré à la circulation automobile doit temporairement être alloué aux piétons.

Composantes architecturales

Le gabarit est plus petit que les immeubles des alentours, ce qui valorise l'échelle humaine d'un projet destiné aux piétons transitant au métro et vers les générateurs de déplacements autour. La taille peu élevée du bâtiment valorise aussi les espaces résiduels non construits au pourtour de l'édicule.

Le toit vert est un élément fort intéressant du projet qui démontre la démarche écoresponsable du promoteur, qui permet de réduire les effets d'îlot de chaleur et de drainer au mieux les eaux de pluie.

Il est important d'intégrer le volet de la biodiversité dans tous les aménagements végétaux, tant pour l'enrichir que pour assurer la résilience de ces espaces verts.



Source : STM, 2017

La façade principale offre une fenestration qui correspond à l'usage public de la construction. L'édicule se veut un pôle intermodal facilitant les déplacements. L'utilisation de la lumière naturelle permettra le confort des usagers, probablement des économies d'énergie (au moins en éclairage) et est tout à fait justifiée, notamment pour la convivialité des lieux. Il est alors d'autant plus primordial d'apporter une attention particulière à la qualité paysagère des lieux extérieurs. Cette dernière doit être pensée pour les quatre saisons et pas seulement pour la saison estivale.

En raison de l'affluence et de la qualité des lieux, le mobilier urbain devrait venir compléter ces constructions pour ajouter à la convivialité des lieux.

Exemplarité

Le projet Vendôme est un modèle pour ce qui est de la considération des piétons ainsi que de la démarche durable et des choix écologiques prévus. Il peut postuler à la reconnaissance par les plus hauts standards de construction, [tels Envision](#), et il devrait inspirer la construction/reconstruction des autres stations à Montréal.

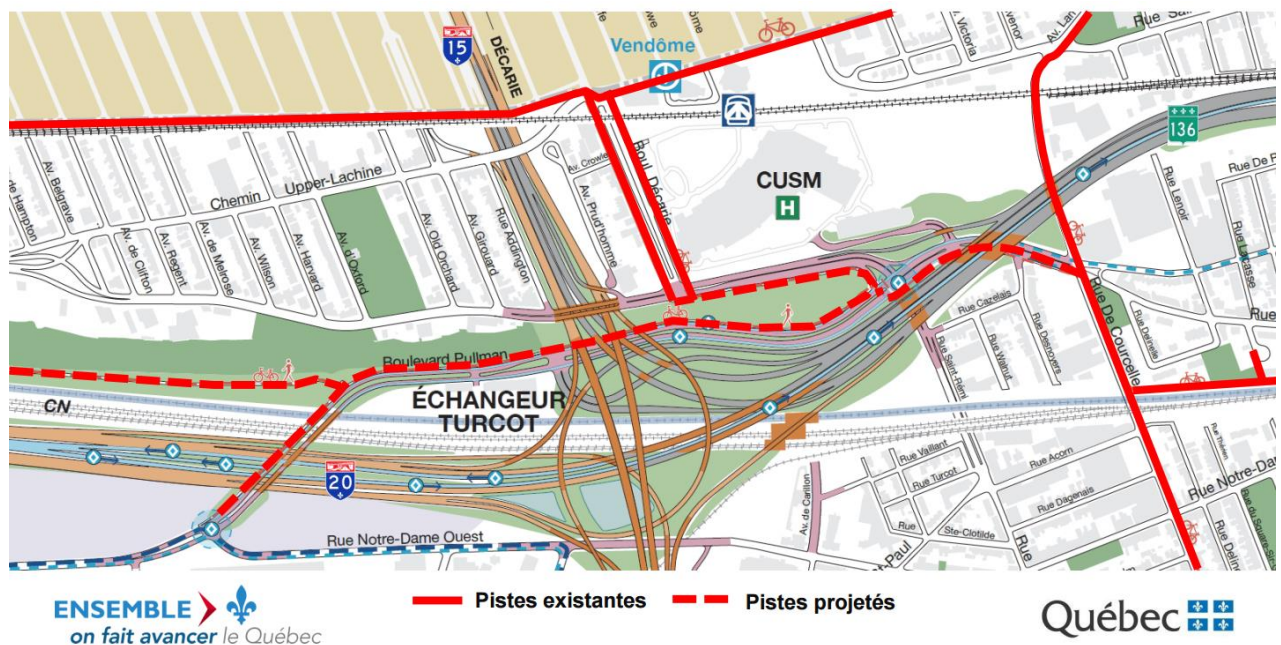
Le mur antichoc est aussi justifié pour la sécurité des usagers et la volonté de le verdir doit être maintenue, car elle fait partie intégrante de la qualité de l'intégration architecturale de cet élément de construction. Des fosses végétales suffisamment grandes doivent être prévues.



Source : STM, 2017

Bien sûr, tous ces aménagements nécessiteront de l'entretien pour s'assurer de leur pérennité et de leur qualité à long terme. Les aménagements paysagers doivent absolument faire partie intégrante d'un plan d'entretien. Des ressources humaines et financières doivent y être accordées en conséquence.

Connectivité vélo



Source : Ministère des transports de l'électrification des transports et de la mobilité durable, 2017

Il importe de connecter le futur édicule Vendôme avec le réseau cyclable montréalais. Pour ce faire, le CRE-Montréal recommande d'aménager [la dalle-parc](#), prévue initialement au projet Turcotte, en plus de raccorder le nouvel édicule à la piste sur le boulevard Décarie. Enfin, l'implantation de supports à vélo et de stations Bixi aux alentours renforcerait ce pôle intermodal pour en faire un vrai cœur de la mobilité durable.

Conclusion

Le CRE-Montréal recommande d'aller de l'avant avec l'autorisation de la construction de l'édicule Vendôme et de ses composantes (tunnels piétonniers et verdissement du site). Le projet est un véritable nœud de transport collectif et actif, son architecture reflète la fonction et est cohérente avec son environnement urbain. La construction de ce nouvel édicule de métro est souhaitable pour l'ensemble des usagers du secteur. Le projet permettra, sans contredit, d'améliorer l'accessibilité universelle et d'interconnecter les grands générateurs de déplacements aux alentours.

Il est rare que des projets urbains intègrent autant de composantes du développement durable. Souhaitons que le projet Vendôme voit rapidement le jour. La marchabilité et la promenabilité urbaine de même que l'utilisation du transport collectif dans le secteur en sortiront gagnantes, ce qui permettra d'améliorer la qualité de vie locale en même temps que d'améliorer les déplacements métropolitains.